

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0015527

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 406 Société : RAN
 Actif Pensionné(e) Autre : 157494
 Nom & Prénom : Qasimul Fatima
 Date de naissance :
 Adresse : CASA
 Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/04/2012
 Nom et prénom du malade : Qasimul Fatima Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : ILC
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : ILC
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/04/12	S		G	Dr. POURAL MIRALYME Service d'Endocrinologie et de CVSS Service CVSS N° 00123456789
06/04/12	S		G	Dr. POURAL MIRALYME Service d'Endocrinologie et de CVSS Service CVSS N° 00123456789

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/04/23	465,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Y. IDRISI K. BIOLOGISTE ANALYSES MEDICALES ANNAKHLA - Im. A5 - 1er ét - N° 3 El Allam - Quartier Bournejel CASABLANCA 5.22.56.51.02 - Tél : 05.22.56.51.02</p>	06.04.23	B480	538,00

AUXILIAIRES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 B	G 21433552 00000000 00000000 11433553 G	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction)			Montants des soins
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Date du devis
				Date de l'exécution

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



درب غلف

DERB GHALLEF

وصفة
ORDONNANCE

Le 10/04/12)

Qasr El Fettouh

34.60 x 3
1 Lantix 100 12 ♂ sk
46.70
2 Eylem 200 → 10 ml
6000 x 2
3 Faplex 2A x 2 10
97.70 x 2
4 ANEP 10
465.90
III 03 mis

Dr. BOUKRIAD MIRIEM
Médecin Néphrologue
Chef de Service d'Hémodialyse
Polyclinique CNSS Derb Ghallef
INPE: 0912-S112

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E114
PER :07 2026
6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E114
PER :07 2026
6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V :34DH60
LOT :22E114
PER :07 2026
6 118000 060468

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Flacons buvables

PPV 60,00 Dhs

6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Flacons buvables

PPV 60,00 Dhs

6 118001 440016

LOT 222282
EXP 06 2026
PPV 46.70 DH

LOT 221040
EXP 07/2025
PPV 97.70DH

→ 97.70



الضمان الاجتماعي

tel 0525 + 0524 + 0523 + 0522

CNSS

Le devoir de vous protéger

Laboratoire Assalam Médigén

060423-004



QANDIL

Fatima

وصفة ORDONNANCE



درب غلف

DERB GHALLEF

Dr. BOURAÏD MIRILY
Médecin Réparologue
Chef de Service SS Derb Ghallef
Polyclinique Addaman Derb Ghallef
D.P.P. 0522 86 30 20 - 0522 86 30 21 - Fax : 0522 86 42 05

Le

6/10/2012

Qandil Fatima

- NFS - femme
- Nat, ic + RA -
- Acoustique - oreille

LABORATOIRE ASSALAM-MEDIGEN
D'ANALYSES MEDICALES
Y. IDRISI - BIOLOGISTE
Résidence ANNAKHLA - Imme. Ab - 1er ét - N° 3
Bd Akid El Allam - Quartier Bourazzaz
Tél. : 05.22.86.30.20 - Fax : 05.22.56.51.03

6/10/2012
Rouhouli

Polyclinique Addaman Derb Ghallef Rue Addaman - Casablanca

Tél. : 05 22 86 30 20 - 05 22 86 30 21 - Fax : 05 22 86 42 05



يوسف إدريسي قبطوني

Youssef IDRISI KAÏTOUNI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Lille

Mme QANDIL Fatima



Dossier N° : 060423-004

Page : 2/2

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

UREE

(Technique : Cinétique-UREASE/Hitachi 911)

: 1,46 g/l
24,34 mmol/l

Valeurs Usuelles

(0,17 - 0,43)
(2,83 - 7,17)

Antériorité

CREATININE

(Technique : Jaffé compensée/Hitachi 911)

: 19,90 mg/l
176,12 µmol/l

(6 - 11)
(53,1 - 97,35)

SODIUM

(Technique : Electrode spécifique/Hitachi 911)

: 137,00 mmol/l

(135 - 145)

POTASSIUM

(Technique : Electrode spécifique/Hitachi 911)

: 4,32 mmol/l

(3,5 - 5)

RESERVE ALCALINE

(Technique : Enzymatique -PEPC/Hitachi 911)

: 25 mmol/l

(22 - 29)

ANALYSES D'IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

FERRITINE

(Technique : Chimiluminescence/ACCESS 2)

: 39,60 ng/ml

Valeurs usuelles en ng/ml

Age	
Nouveau-nés	150 - 450
2 - 3 mois	80 - 500
4 mois - 16 ans	20 - 200
Femme < 50 ans	15 - 150
Femme en ménopause	15 - 200
Homme	30 - 400

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

Le Biologiste

LABORATOIRE ASSALAM MEDIGENES
D'ANALYSES MEDICALES
Y. IDRISI K. - BIOLOGISTE
Résidence ANNAKHLA - Imm. A5 1er ét N°3
Bd Akid El Allam - Quartier Bournazel
CASABLANCA
Tél. : 05.22.56.51.02 - Fax : 05.22.56.51.03

شارع العقيد العلام - إقامة النخلة 51، الطابق الأول رقم 3 - حي البورنازيل - الدار البيضاء

Bd Akid El Allam - Résidence Annakhla Imm. A5, 1er Etage N°3 - Quartier Bournazel - Casablanca
Tél : 05 22 56 51 02 / 05 22 37 02 03 - Fax : 05 22 56 51 03 - 06 89 10 33 48 - E-mail : labomedigenes@gmail.com
IF : 42138380 - PAT 32759422 - ICE : 001685010000058 - CNSS : 6405618



يوسف إدريسي قبطوني

Youssef IDRISI KAÏTOUNI
Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Lille



Casablanca le 06/04/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 060423-004 Pvt du: 06/04/2023 9:29
Nom : Mme QANDIL Fatima



Page : 1/2

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME : NFS + PLQ

(Technique : Cytométrie en flux/Sysmex XN-550)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules rouges	: 3,59 10 ⁶ /mm ³	(4 - 5,3)	
Hémoglobine	: 9,70 g/dl	(12,5 - 15,5)	
Hématocrite	: 30 %	(37 - 46)	
VGM	: 83 fL	(80 - 95)	
TGMH	: 27 pg	(27 - 33)	
CCMH	: 32 g/dl	(32 - 36)	
Globules blancs	: 5 730 /mm ³	(4000 - 10000)	
Formule sanguine			
Neutrophiles	: 51 % 2922,30 /mm ³	(2000 - 7500)	
Eosinophiles	: 4 % 229,20 /mm ³	(Inférieur à 400)	
Basophiles	: 0 % 0,00 /mm ³	(Inférieur à 150)	
Lymphocytes	: 35 % 2005,50 /mm ³	(1500 - 4000)	
Monocytes	: 10 % 573,00 /mm ³	(40 - 800)	
Plaquettes	: 297 000 /mm ³	(150000 - 400000)	

Y. IDRISI K. - BIOLOGISTE
Résidence ANNAKHLA - Imm. A5 - 1er ét - N° 3
Bd Akid El Allam - Quartier Bournazel
Tél. : 05.22.56.51.02 - Fax : 05.22.56.51.03
CASABLANCA 05.22.56.51.03

شارع العقيد العلام. إقامة النخلة 5، الطابق الأول رقم 3. حي البورنازيل. الدار البيضاء

Bd Akid El Allam - Résidence Annakhla Imm. A5, 1er Etage N°3 - Quartier Bournazel - Casablanca

Tél : 05 22 56 51 02 / 05 22 37 02 03 - Fax : 05 22 56 51 03 - 06 89 10 33 48 - E-mail : labomedigenes@gmail.com

IF : 42138380 - PAT 32759422 - ICE : 001685010000058 - CNSS : 6405618


INPE 097158695

Facture

N° Facture : 2023-01227

Patient : Mme QANDIL Fatima

Prélèvement du : 06/04/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
HEMOGRAMME : NFS + PLQ	80	88,00
UREE	30	33,00
CREATININE	30	33,00
SODIUM	30	33,00
POTASSIUM	30	33,00
RESERVE ALCALINE	30	33,00
FERRITINE	250	275,00
Total B	480	528,00
APB	1,0	10,00
Total		538,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cinq cent trente-huit dirhams***

LABORATOIRE ASSALAM-MEDIGENES
D'ANALYSES MEDICALES
Y. IDRISI K. - BIOLOGISTE
Résidence ANNAKHLA - Imm. A5 - 1er ét - N° 3
Bd Akid El Allam - Quartier Bournazel
C A S A B L A N C A
Tél. : 05.22.56.51.02 - Fax : 05.22.56.51.03